

# DISCOURS

PRONONCÉ le 3 novembre 1813, jour  
de la rentrée des Classes, en présence  
du Conseil académique, des Facultés,  
du Lycée, des Institutions et Pensions;

PAR M.<sup>r</sup> JAMME, RECTEUR DE L'ACADÉMIE  
IMPÉRIALE DE TOULOUSE.

MESSIEURS,

IL ne suffisait pas d'avoir élevé un grand édifice à l'instruction publique ; de lui avoir donné un chef capable de servir dans tous les instans de modèle et d'exemple ; d'avoir répandu dans le champ immense de l'enseignement , sous le nom d'académie , des corps particuliers destinés à recevoir les ordres nécessaires pour maintenir l'unité, et faire prospérer cet arbre majestueux , dont les ramifications s'étendraient sur toute la surface de l'empire ;



Il fallait encore s'assurer que l'ardeur qui avait animé vos premières fonctions ne s'était point ralentie, et que vous eussiez, MESSIEURS, la satisfaction de voir, à titre d'encouragement et de récompense, l'état progressif de vos travaux et de vos succès.

Voilà pourquoi il a été ordonné que tous les ans, avant la reprise des fonctions de l'académie, sa situation serait exposée à vos yeux et à ceux du public, avec le tableau des améliorations qui en auraient augmenté la consistance et la gloire.

Un coup d'œil rapide nous suffira pour nous convaincre que l'état actuel de l'académie ne peut pas être plus satisfaisant.

Les mystères du dogme, les consolations de la morale, les trésors de l'écriture sainte, le développement de l'histoire ecclésiastique, le dépôt des libertés de l'église gallicane, tels sont les effets de l'affection paternelle que la faculté de théologie verse dans l'ame de cinquante-neuf lévites, impatiens d'aller porter le fruit de leurs études dans les paroisses de ce vaste diocèse, qui réclament leur saint ministère.

La réputation de la faculté de droit était faite avant l'établissement de l'université. Tous les ans elle a ajouté de nouveaux titres à la reconnaissance publique. Quatre cents soixante-une inscriptions, même dans le dernier trimestre de

l'année scolaire; six cents treize actes, malgré les circonstances dans lesquelles les jeunes gens se sont trouvés, sont la preuve la plus complète de la confiance qu'elle a inspirée.

Les progrès des facultés des sciences et des lettres sont également connus.

La multiplicité de leurs fonctions ne me permet pas de les parcourir en détail. Je me borne à observer que trois élèves admis cette année à l'école polytechnique, et cinquante-un bacheliers dans les lettres, justifient l'application des disciples et la perfection des maîtres.

La faculté de Montauban, qui rivalise de travail et de gloire avec les autres facultés, et neuf collèges, spécialement surveillés par MM. les Inspecteurs, dont le zèle et les talens réunis ne se sont pas démentis un instant, méritent, MESSIEURS, votre approbation et vos éloges.

Je n'ai fait marcher devant moi les collèges répandus dans les quatre départemens qui forment le ressort de cette académie, que pour avoir le plaisir de me reposer sur le lycée dont la cité palladienne s'enorgueillit.

J'en ai souvent parcouru les rangs, j'en ai pesé les forces respectives, j'ai calculé les efforts des élèves et leurs succès, et j'ai vu avec joie que leur émulation répondait au désir de leurs maîtres, dirigés par un chef habile, dont l'expé-



rience et la maturité ont depuis long - temps devancé le cours des années.

Indépendamment des élémens de la langue grecque qu'on apprend dans les classes , S. E. le Grand-Maitre vient d'autoriser M.<sup>r</sup> Meynard à ouvrir un cours particulier, dans lequel les élèves qui voudront s'adonner spécialement à cette langue trouveront un enseignement plus direct et des secours plus abondans.

Et vous qui méritez tous les jours la confiance de vos concitoyens , vous qui avez conservé dans des temps difficiles le feu sacré que le vandalisme avait éteint dans les écoles publiques, précieux instituteurs , ne craignez pas que je vous oublie.

Je n'oublie pas non plus cette colonie intéressante qui sort tous les jours de l'école ecclésiastique secondaire , pour venir exciter dans le lycée l'admiration que méritent l'amour de l'étude, la sagesse et la bonne conduite.

Je vous dois des actions de grâce pour la satisfaction que vous m'avez donnée de déposer quarante-huit prix dans vos mains le jour de la distribution solennelle. Ma plus douce jouissance est de vous payer publiquement cette dette ; votre triomphe fut celui de la vertu et de la religion.

Il est encore une école importante que je ne sais comment qualifier , puisque le temps d'étude n'est point compté pour la graduation.



Je ne serais pas en peine de la classer, si je ne consultais que le mérite des professeurs, l'utilité publique et le nombre des élèves qui, attirés par la force des localités et l'étendue de l'instruction, se rendent en foule autour des chaires, dans les hospices et dans l'amphithéâtre des démonstrations anatomiques.

Il est aisé de sentir que c'est de l'école de Médecine que j'entends parler.

Je n'ai cessé de réclamer pour elle la réintégration d'un titre dont elle jouissait dès le 13.<sup>me</sup> siècle, et immédiatement après la création de la faculté de Paris.

Je me suis réduit ensuite à demander au moins l'utilité du temps d'étude et des inscriptions, sauf à renvoyer la graduation à la faculté de Montpellier, à laquelle je réserve ainsi toute sa prééminence, en lui procurant même une finance qu'elle ne reçoit pas, parce que les étudiants qui descendent de nos contrées voisines n'ont pas les moyens de fournir pendant trois ans à la dépense du séjour dévorant de Montpellier.

Sous ce dernier rapport, je désintéresse l'heureuse rivale de la faculté de Toulouse, et mes espérances pourront peut-être se réaliser.

Déjà S. Ex. le Grand-Maitre a donné quelque consistance à cette école aux yeux de l'université, en décidant que ses professeurs doivent marcher dans les cérémonies publiques concurremment avec ceux du lycée.



Vous croyez, MESSIEURS, toucher au terme de la sécheresse inséparable d'une froide nomenclature.

Il nous reste à jeter les yeux sur la classe inépuisable des instituteurs primaires, et j'ose vous avouer que c'est celle qui me donne depuis longtemps la plus vive sollicitude.

Il paraît au premier aspect que rien n'est plus indifférent que des leçons de lecture, d'écriture et des quatre premières règles du calcul, et qu'on est trop heureux de trouver des maîtres qui veulent se charger de ce pénible et insipide travail.

Mais je vous prie de considérer que des premières impressions données à l'enfance dépend souvent le bien ou le mal de la société; que dans le ressort de notre académie il y a quinze cents quarante communes, et qu'il m'est impossible de connaître la capacité et presque l'honnêteté des instituteurs.

J'étais d'ailleurs informé que la misère et l'oisiveté avaient jeté dans les communes des gens sans aveu et sans principes, plusieurs même livrés au vin et à la débauche. Quel cortège, quelle garantie pour l'éducation et pour les mœurs!

Mes perplexités furent augmentées d'une manière bien plus affligeante dans une tournée que je fis pendant les vacances de l'année dernière.

Un village assez considérable n'avait qu'un

instituteur ; je trouvai dans son école une quarantaine d'élèves , plusieurs âgés de quinze à seize ans , et onze grandes filles assises pêle - mêle , sans décence et sans retenue ; confusion capable d'alarmer la pudeur la moins austère. Point de catéchisme , point de prière , ni au commencement , ni à la fin de la classe.

Dans l'instant l'école fut dissoute , l'heure de la classe des garçons fixée à sept heures du matin jusqu'à neuf ; et , afin d'éviter même la rencontre , celle des filles à neuf heures et demie. Le curé fut averti de ce désordre , le maire requis de veiller à l'exécution d'un règlement qui remédiait à tout , et l'instituteur interdit , s'il y contrevenait.

Je m'empressai d'en faire part à S. Ex. le Grand-Maître , qui me répondit tout de suite :

« Les mesures que vous avez prises concernant l'école primaire de la commune de.... (1) » sont dictées par un esprit très-sage ; elles méritent » mon approbation. Je vous autorise à introduire » la même réforme dans toutes les écoles où vous » rencontrerez le même abus.

« Pour mieux remplir les intentions de discipline et de bon ordre qui vous ont animé , vous » avez très-prudemment prescrit l'intervalle d'une » demi-heure entre la classe des garçons et celle » des filles » .

---

(1) C'est par égard pour cette commune qu'on en supprime le nom.



Depuis cette malheureuse époque j'ai écrit à tous les maires , et j'ai la certitude que les sexes sont séparés dans toutes les écoles du ressort.

Je leur demandai en même temps des renseignemens sur le compte des instituteurs ; mais cette demande n'a presque rien produit , et je me suis trouvé dans l'impossibilité de présenter à l'organisation définitive une liste d'instituteurs capables d'en remplir dignement les fonctions.

Ici, MESSIEURS, je vous prie d'écouter avec quelque intérêt un détail dans lequel j'ai été obligé d'entrer, pour assurer les bienfaits de l'instruction à une portion nombreuse de la société.

Ne pouvant connaître personnellement , ni la capacité , ni la moralité d'une si grande multitude d'instituteurs , et n'osant pas donner une entière confiance aux recommandations souvent suspectes de leurs protecteurs , j'ai pris le parti d'établir une commission dans chaque arrondissement , avec faculté au président de choisir deux collègues , en y adjoignant toujours un maître d'écriture.

Tous les instituteurs , sans exception même de ceux qui avaient été autorisés , sont assujettis à se rendre à cette commission , munis d'un extrait de leur acte de naissance , et d'un certificat de bonne vie et mœurs , délivré par le maire de



leur commune ; ou par le curé de leur paroisse , pour être examinés sur les diverses parties qu'ils enseignent.

Pour faciliter le travail , j'ai adressé à chaque président la liste de tous ceux qui doivent se présenter devant lui , avec un nombre égal de lettres imprimées , pour les convoquer au jour et à l'heure qui leur seraient indiqués , et je leur ai envoyé en même temps un modèle de procès verbal d'examen , afin d'établir une parfaite uniformité , en observant seulement de rédiger un procès verbal pour chaque individu , et de me transmettre la feuille sur laquelle l'instituteur aurait écrit sous la dictée du président , après y avoir inscrit son nom et son domicile.

Cette longue et pénible opération va enfin être terminée ; je la regarde comme une amélioration considérable , puisqu'elle me mettra à portée de proposer le choix de sujets que l'académie pourra avouer. Ce choix doit être déterminé par la plus impartiale justice.

Plusieurs communes n'ont besoin que d'un instituteur ; le nombre doit être proportionné à l'étendue et à la population des autres.

Il faut leur donner de la consistance , pour qu'ils ne soient point avilis ; le prophète Jérémie désirait de voir le précepteur des petits enfans à côté du littérateur consommé : *propè litteratum doctor parvulorum*. C'est le premier degré

de l'édifice : les sources les moins abondantes contribuent à former la majesté des mers.

Je passe à une amélioration d'un autre genre.

Personne ne sent mieux les avantages de la littérature , qu'il a cultivée avec tant de succès , que S. Ex. le Grand-Maitre. Il me chargea d'inviter les étudiants en droit à profiter de l'existence de la faculté des lettres, pour y aller perfectionner leur goût, et se familiariser avec les modèles de l'éloquence française. Il me chargea en même temps de lui adresser , à l'expiration de chaque trimestre , les noms de ceux qui en auraient suivi les cours.

Je sentis tout le prix de cette invitation ; je me conciliai avec MM. le Doyen et les Membres de la faculté de droit , dont le zèle pour tout ce qui intéresse l'enseignement et les succès des élèves est si bien connu : de concert avec eux , pour mettre de la solennité à la lecture de la lettre de S. Ex. , j'assemblai en leur présence les élèves de toutes les classes , et je lui envoyai la copie de ce que j'avais cru devoir leur dire avant et après cette lecture.

Il y a apparence que je remplis ses vues , puisqu'il m'écrivit :

« J'ai reçu , avec votre lettre , le discours que  
» vous avez prononcé aux étudiants en droit , pour  
» leur développer les avantages qu'ils doivent re-  
» tirer de leur assiduité au cours de littérature de

» la faculté des lettres. Vous avez parfaitement  
 » expliqué dans ce discours , en adoptant la  
 » mesure qui a motivé ma circulaire , le but que  
 » je m'étais proposé » .

Les étudiants ont déjà éprouvé qu'il n'y a pas de moyen plus sûr , pour les préserver de la dissipation et des dangers qui les environnent , que de les avoir mis à portée de se délasser des études graves et profondes par une étude qui réunit l'agrément à l'utilité , et qui doit un jour leur servir à faire valoir les connaissances qu'ils auront acquises.

Je terminerai , MESSIEURS , le compte que je me plais à vous rendre , par l'Ecole de Sorèze , dont la situation actuelle exige un détail particulier.

La Congrégation de Saint-Maur , fatiguée d'un collège que les localités rendaient languissant et désert , adopta l'idée sublime de dom Despaux ; et forte de son opulence , elle forma avec une prodigieuse rapidité un superbe établissement , qui , par le caractère particulier qu'elle lui donna , et qui s'y est conservé jusqu'à ce jour , a constamment attiré les nationaux et les étrangers.

Pour me fixer moi-même à cet égard , j'allai présider l'année dernière les exercices du mois de septembre , et je rendis à S. Ex. le Grand-Maître un compte très-impartial de ce que j'avais vu et entendu.

L'état de l'enseignement dans cette école a

mérité de conserver provisoirement le degré d'instruction qui y existe , soit dans les sciences , soit dans les lettres. Un décret impérial a rendu cette autorisation définitive.

Il est convenu que rien n'est plus brillant que ses exercices, auxquels se rend une affluence incroyable de citoyens de tout sexe et de tout âge.

Il est également convenu que tous les arts d'agrément y sont réunis ; qu'il y a des maîtres particuliers pour chaque genre , et qu'on y distribue des prix pour chaque partie.

Il y en a un sur-tout , qui a si fort excité mon admiration , que je crois devoir l'exposer à la vôtre.

C'est un prix de vertu jugé au scrutin par tous les pensionnaires, sans aucune participation des maîtres , et jugé avec tant de scrupule , que l'année dernière un pensionnaire , excellent sujet , très-aimé de ses condisciples , fut exclu du concours , parce qu'ayant couché pendant quelque temps chez un de ses oncles , toutes ses actions n'avaient pas été à tous les instans en présence de ses juges.

Mais la latinité, les sciences exactes et les principes religieux ne souffrent-ils pas de la multiplicité des diverses branches de l'enseignement ? donne-t-on à cet égard le même soin aux élèves ? a-t-on pour eux la même attention et la même sollicitude ?



C'est précisément l'examen spécial de ces trois objets qui a déterminé le voyage que je viens d'y faire.

J'exhortai l'année dernière les élèves , par un discours que je prononçai avant la distribution des prix , à redoubler d'efforts pour se perfectionner dans la langue latine , sans laquelle on ne peut , ni s'enrichir des trésors de l'antiquité , ni cueillir les fleurs de la belle littérature.

Je me suis convaincu cette année des progrès sensibles qu'ils ont faits à cet égard.

Pour bien m'en assurer , j'ai vérifié les copies sur lesquelles les prix avaient été adjugés , et c'est avec plaisir que j'y ai trouvé le ton de la véritable latinité.

J'ai fait plus : j'ai assemblé , en arrivant , les principales classes ; je leur ai donné à mettre en latin , sous mes yeux , le beau discours que S. Ex. le Grand-Maitre a prononcé avant la dernière distribution des prix ; je lui ai envoyé la traduction qui m'a paru la meilleure , et j'espère qu'il n'en a pas été mécontent.

J'ai assisté à tous les exercices avec M.<sup>r</sup> l'inspecteur FERRAND , et nous avons été très-satisfaits de la manière dont les élèves ont traduit les auteurs classiques.

Les sciences exactes y sont enseignées avec autant de soin que de succès.

Les faits sont plus puissans que les paroles.

Depuis l'an 12 quinze élèves ont été admis à l'école polytechnique ; et cette année, ce même avantage a été accordé à quatre, dont un a été inscrit le troisième sur la liste générale.

Quant aux principes religieux, il est possible qu'ils aient été relâchés à Sorèze, comme ailleurs, dans ces temps désastreux où les liens civils et politiques étaient entièrement rompus.

Mais ils sont aujourd'hui remontés à un degré d'édification reconnu par tous ceux qui sont à portée de les apprécier : il me suffit de vous dire que dans le cours de cette année il y a eu soixante-quatorze premières communions.

L'exacte surveillance, l'ordre invariable et le travail soutenu conservent les mœurs des élèves dans une grande pureté, sous les yeux et par l'influence d'un Directeur qui consacre tous ses instans à ses devoirs, surveille toutes les parties avec la facilité que lui donnent trente ans d'expérience, règle tous les détails de l'enseignement avec autant d'activité que ceux de la discipline et de l'ordre. Le temps est départi avec tant d'art, tant de discernement et tant de précision, que les exercices d'agrément semblent n'avoir été jetés dans l'instruction que pour en tempérer l'étude et lui servir de délassement.

Sous quelque titre que cet établissement prospère, celui qu'il vient d'acquiescer me paraît une

amélioration considérable , dont nous devons nous glorifier.

Tel est , MESSIEURS , l'état actuel de l'académie.

On peut vous dire avec plus d'éloquence , mais non pas avec plus de sensibilité , quels charmes l'amour du devoir peut répandre sur les travaux des hommes consacrés aux sciences et aux lettres ; combien il sert à les conduire , à les exciter et à les consoler même des dégoûts quelquefois inséparables de la continuité de l'étude ; combien il inspire cette joie douce et recueillie qui laisse à l'ame toutes ses forces , et lui donne les moyens de réaliser ses conceptions.

Si l'académie n'a pas pris naissance dans le sein de l'amitié , comme les sociétés qui se sont formées elles-mêmes , elle a eu du moins l'avantage de se trouver composée de plusieurs amis qui ont resserré leurs liens , et ont la satisfaction de voir le même sentiment partagé par tous ses membres.

Nous sommes tous des collaborateurs chargés solidairement de coopérer au grand œuvre de l'instruction publique , et de répondre ainsi aux vues du Souverain , qui a senti non-seulement que l'instruction est le premier besoin des peuples , mais encore que pour lui attirer le respect qui lui est dû il fallait lui donner cette pompe et cet éclat dont il l'a entourée.

Si la jalousie , cette sombre rivale des vertus et des talens , avait porté ses poisons dans notre enceinte ; si l'esprit d'espionnage et de délation avait versé son venin sur les travaux des autres , pour exalter les siens , le découragement aurait troublé les esprits et en aurait arrêté les progrès.

Mais heureusement ce fléau n'a pas osé se montrer dans nos rangs ; notre ame se repose , au contraire , sur la bienséance et l'union qui y règnent.

C'est par l'effet de cette heureuse harmonie , que nous n'avons vu d'autre rivalité que celle de l'émulation et du zèle ; chacun a rempli la tâche qui lui était imposée , et gardé soigneusement le poste qui lui était confié.

Si j'ai pu porter le fardeau attaché à la place dont j'ai été honoré ; si le bien s'est opéré sans secousse et sans effort , c'est à vous, MESSIEURS , que je le dois.

J'aurais pu m'étendre sur les preuves de bonté et d'affection que vous m'avez données , si je n'avais dû m'oublier , pour ne m'occuper que des intérêts devant lesquels tous les autres s'évanouissent , et ne vous parler que de votre gloire et de celle de l'académie.

## A TOULOUSE,

DE L'IMPRIMERIE DE BELLEGARRIGUE , LIBRAIRE , RUE  
DES FILATIERES , 6.<sup>me</sup> SECTION , N.<sup>o</sup> 33.